



Bujumbura, le 30/07/2024

N. réf. : BBN/759/2024
V. réf. :

Objet : Suspension des certificats de certains produits alcoolisés

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après l'inspection des produits alcoolisés dénommés « vins » certifiés par le BBN ;
Après avoir constaté les écarts des résultats trouvés lors de la certification de ces produits et ceux trouvés lors de l'activité d'inspection et de la surveillance du marché ;

Constatant que certains vins inspectés et analysés montrent des non conformités à la norme applicable (NB EAS 138 : 2019, ou NBEAS 139 : 2018) sur les taux d'alcool, les dépôts solides, les particules en suspension, la présence de l'alcool additionnel, l'utilisation des saveurs du fruit dérivé ou de colorant artificiel ;

Il est porté à la connaissance du public que les certificats de conformité des produits ci-après sont suspendus jusqu'à la constatation du respect des conditions exigées par la norme applicable aux vins (NB EAS 138 : 2019 ou NB EAS 139 : 2018) et leur commercialisation est interdite dès le présent communiqué.

Il s'agit de RAFIKI WINE, AMBIANCE WINE, NAVUS WINE, CASTOR WINE, SUSURUKA WINE, SORORA WINE et CAPITAIN WINE.

Les autorités administratives et le Ministère ayant la sécurité dans ses attributions, sont priés d'aider dans le retrait de ces produits sur le marché.

Les notifications individuelles seront remises très prochainement aux entreprises concernées.

LE DIRECTEUR GENERAL DU BBN

